

EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2016

Présents : Mesdames Agnès POTTIER, Nina POUPELIN, Cécile TABEAU, Marie-Joëlle EMON, Josette BERARD,, Susan HANCOCK, Messieurs Eric BUINIER, Alain POTTIER, Henri BLOIS, Claude SORLIN, Christopher HANCOCK, Bernard VICENTY,

Absents : Mmes Séverine GILBERT (pouvoir à Cécile TABEAU), Charlène ARRIVE (pouvoir à Nina POUPELIN), M. Anthony DUPUY.

Joëlle EMON a été nommée secrétaire de séance.

1-Convention relative à l'intervention du préventeur intercommunal

Madame le Maire donne lecture de la convention relative à l'intervention du préventeur intercommunal. En effet, la Communauté d'agglomération accompagne la collectivité pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels, lui transmet les connaissances et éléments méthodologiques permettant de pérenniser la démarche de prévention des risques professionnels.

Compte-tenu des moyens mobilisés par la CDA pour mener à bien ce projet, la collectivité doit reverser la somme de 1200€, correspondant au montant de la subvention obtenue au titre du fonds national de prévention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame le Maire à signer la convention.

2-Avis sur le schéma de mutualisation proposé par la CDA

Cet ordre du jour est reporté à la prochaine réunion de conseil Municipal

3-Adhésion 2016 auprès de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

Madame le Maire informe l'assemblée de la proposition de la F.D.G.D.O.N concernant l'adhésion annuelle. Celle-ci nous informe que cette année la CDA prend en charge l'adhésion, par conséquent la commune pourra bénéficier des services de la fédération sans adhérer individuellement.

4- Convention pour l'établissement d'un refuge pour les chauves-souris

Madame le Maire informe que dans le cadre d'un programme régional d'étude, de sensibilisation et de protection des chauves-souris, des prospections dans les bâtiments publics ont été organisées, notamment dans l'Eglise de Migron, et se sont révélés infructueuses. L'association Nature environnement 17 coordonne cette opération et propose à la commune d'accueillir des refuges pour les chauves-souris, dans des bâtiments publics ou jardins

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention pour la collectivité

5-Proposition par la RESE, de prestations de contrôle pour la Défense Extérieure Incendie

Madame le Maire informe l'assemblée des propositions de la RESE concernant des prestations de contrôle des équipements de défense extérieure contre l'incendie pour un montant de 430 € HT. Tous ces ouvrages et leur maintenance sont à la charge des collectivités. Le service Départemental d'Incendie et de secours effectue chaque année un contrôle sur ces ouvrages, et informe la collectivité des anomalies constatées, à l'exclusion des mesures techniques de débit-pression. Le SDIS continuera à assurer ce service. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ne souhaite pas adhérer à l'offre de la RESE, et fera appel à ses services pour les réparations au cas par cas.

6- Fixation du loyer pour le logement 2 rue des écoliers

Madame le Maire propose à l'assemblée de fixer le montant du loyer pour le futur logement 2 rue des écoliers. Le Conseil Municipal décide de fixer le montant du loyer à 550 €. A 10 voix pour, 1 voix pour un montant de 500 € et 3 voix pour un montant de 600 €.

07- Questions diverses

Madame le Maire

- Donne lecture d'un devis proposé par M. AUGIER pour le feu d'artifice s'élevant à 1800 €. Accord du Conseil.
- Informe que Le syndicat des Eaux va procéder à la réhabilitation du château d'eau au cours du 1er semestre. La collectivité doit choisir les couleurs pour la peinture extérieure, selon le nuancier proposé. Le conseil municipal choisit 2 tons de vert.
- Fait état d'une demande de subvention émanant de la gaule Mathalienne. Accord du Conseil
- Informe d'un concert de l'ADMS dans la salle des fêtes le 06 février prochain.
- Informe de la remise de documents sur les communes nouvelles
- Informe avoir reçu la personne qui va reprendre la supérette courant avril prochain, ainsi que la personne qui devrait reprendre le salon de coiffure à cette même période.

Alain POTTIER

- Signale des fuites importantes au niveau de la toiture de l'Eglise. Le nécessaire va être fait pour faire intervenir une entreprise.

Henri BLOIS

- demande le nettoyage des caniveaux à Sainte Benête.

Josette BERARD

- Signale qu'une entreprise a demandé, le temps des travaux, la possibilité de déposer des déblais issus de travaux chez un particulier sur le dépôt de râpes « chez Tricard ».

Susan HANCOCK

- Signale un furet en liberté rue de la rivière. Madame le Maire va prévenir les propriétaires

Eric BUINIER

- Demande si il est bientôt prévu l'achat d'enrobé pour colmater les trous sur la voirie. Pas dans l'immédiat, les agents sont employés à d'autres tâches.

Le Maire, Agnès POTTIER